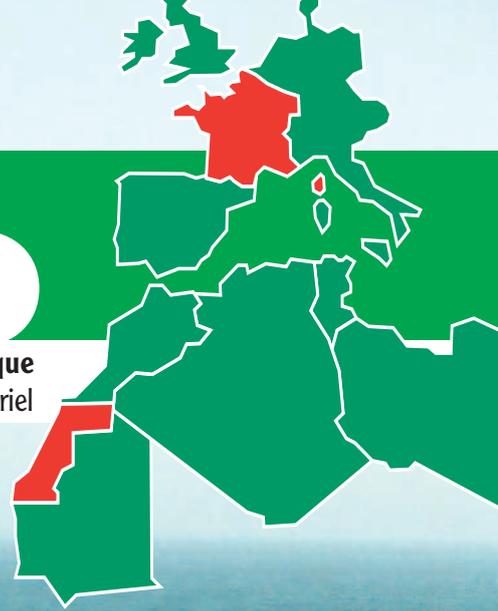


Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
numéro 136 – juillet août septembre 2006 – 3,5 € – trimestriel



LES DÉPUTÉS EUROPÉENS INTERDITS AU SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ IMPOSONS NOTRE PRÉSENCE

En application d'une résolution du Parlement Européen, une délégation adhoc investie d'un mandat large devait se rendre au Sahara occidental depuis novembre 2005. Empêchée à plusieurs reprises par des manœuvres marocaines elle devait enfin y aller du 6 au 10 octobre 2006. Las, c'est encore remis, le Parlement marocain a été dépêché pour bloquer toute présence d'observateurs étrangers au Sahara occidental. Les habillages habituels – CORCAS, colons marocains déguisés, etc – ne seraient-ils plus suffisants pour cacher un territoire colonisé ?

À la veille de l'échéance du mandat de la MINURSO, qu'en est-il sur le front diplomatique et sur celui des droits de l'homme ?

Tous les responsables politiques ne suivent pas les indications prudentes du Secrétaire Général qui il y a peu faisait appel aux principes de « *réal politik* » pour régler le problème et bafouer les droits d'un peuple.

Ainsi, l'actuelle présidence européenne, assurée par la Finlande, a par la voix de son ministre des Affaires Etrangères réaffirmé la position de son pays en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.(...)

Ainsi, le 14^e sommet des non alignés (MNA) a en dépit d'une présence marocaine musclée réaffirmé ce même droit.

Ainsi, la 61^e Assemblée générale des Nations Unies réunie ce 21 septembre, par la voix des présidents tanzanien et namibien a lancé un appel pour le règlement du conflit du Sahara occidental, affirmant le droit du peuple sahraoui à l'indépendance.

Ainsi va la diplomatie qui peut exprimer des positions claires ! Encore faudrait-il qu'elles s'appliquent !

30 années d'impuissance, n'est-ce pas excessif ?

Le respect des droits humains est au cœur du témoignage d'Aminatou Haïdar qui poursuit sa « tournée » d'Afrique en Europe et d'Europe en Amérique. Elle sera en France du 4 au 20 octobre invitée par Amnesty et les associations solidaires.

Sera-t-elle enfin entendue dans notre pays qui s'intéresse si peu à la résistance civile au Sahara occidental et à la violence qu'elle doit chaque jour affronter ?

L'impunité pour les tortionnaires marocains sera-t-elle enfin levée grâce à l'Espagne ?

Plusieurs associations de défense des droits de l'homme et de la solidarité ont présenté en vertu du principe de juridiction universelle des tribunaux de justice, plainte pénale contre trente et un dirigeants et militaires marocains. Ceux-ci ont pratiqué à grande échelle la torture, les détentions illégales, les disparitions.

Nous ne pouvons que saluer une telle initiative et espérer qu'elle aboutisse ! **Seront alors capables de retrouver un peu de sérénité non seulement les mères, les femmes de disparus sahraouis mais aussi toutes les familles marocaines pour lesquelles l'IER n'a pas pu aller au bout de la réparation en levant l'impunité de tous les tortionnaires et le premier d'entre eux, le roi du Maroc.**

Régine Villemont, Secrétaire générale de l'AARASD

SOMMAIRE

- p. 1** **Édito**
- p. 2** **Appel de l'AARASD pour une observation citoyenne au Sahara occidental occupé par Philippe Riché**
- p. 3 et 4** **Deux semaines au sud Maroc et au Sahara occidental occupé par Monique Roussel**
- p. 5** **À la rencontre d'Aminatou Haïdar**
- p. 6 et 7** **Des avocats français aux côtés des militants sahraouis**
- p. 8 et 9** **Notre guerre patriotique sahraouie n'est pas menée par les Aznaga par Naama Abdi et Ali Omar Yara**
- p. 10** **Une aventure passionnante... par Isabelle Marmet**
- p. 12** **La Fête de l'Humanité par Ali Omar Yara**

APPEL de l'AARASD pour une observation citoyenne au Sahara occidental occupé

Philippe Riché

Depuis maintenant un an, une nouvelle forme de résistance et de lutte du peuple sahraoui s'est développée au Sahara occidental. Sous le nom d'Intifada, des manifestations multiples (revendicatives, protestataires, festives) et régulières harcèlent le pouvoir marocain. C'est dans ce contexte que les résistants sahraouis des territoires occupés demandent en urgence aide et soutien pour briser le mur du silence médiatique et politique, qui tente d'étouffer leurs revendications et pour dénoncer la répression juridico-policière dont ils sont victimes. En réponse à cette demande, l'AARASD a organisé, en juillet 2006, une mission réussie d'observation et de rencontres dans les territoires occupés et appelle à l'organisation d'autres missions au Sahara occidental.

POURQUOI ?

Affirmer, au vu et au su de tous, **solidarité et soutien aux associations de résistants.**

Signifier aux autorités marocaines que la politique de répression des droits humains, de vol des ressources naturelles sahraouies et de colonisation **ne saurait être ignorée en dehors du royaume.**

Apporter aide et réconfort moral, humain et militant aux résistants sahraouis.

Rendre compte du climat et de l'ambiance policiers extrêmement serrés qui règnent dans les territoires occupés.

Recueillir informations et témoignages sur les violations des droits de l'homme commises par les multiples forces marocaines de répression et sur le pillage des ressources naturelles sahraouies.

COMMENT ?

Créer une nouvelle commission à l'EUCOCO centrée sur la question « *Vie et luttes dans les territoires occupés* ».

Appeler au niveau européen à la constitution de délégations et à la structuration des énergies souhaitant se mobiliser.

Pour ces raisons, et parce qu'il est urgent de développer ce secteur transversal de solidarité, l'Association des Amis de la RASD demande qu'à la prochaine EUCOCO ces questions soient la première priorité, et de distribuer le compte rendu de mission et le communiqué de presse à travers le dossier remis aux acteurs de la solidarité lors de la 32^e EUCOCO de Vitoria-Gasteiz, les 3, 4 et 5 novembre 2006.

L'association rappelle que les militants sahraouis sont disponibles pour accueillir et rencontrer les participants à toute nouvelle délégation et ne manqueront pas d'apprécier leurs gestes de solidarité et de soutien. Le courage et la détermination des militants sahraouis sont exemplaires. **Dans une situation complètement verrouillée par les forces de surveillance systématique, ils avancent sans masque et les mains nues pour affirmer le droit du peuple sahraoui à l'organisation d'un référendum d'autodétermination libre et régulier.**

Dernière minute :

Les députés européens de la délégation adhoc du Parlement viennent d'être interdits au Sahara occidental, alors imposons notre présence.

Deux semaines au sud Maroc et au Sahara occidental occupé

Monique Roussel

L'initiative de ce voyage revient à Claude Mangin-Asfari. Après deux séjours à titre personnel dans la région, elle a voulu offrir à d'autres cette expérience. C'est ainsi que, fin avril, elle lançait une invitation à toutes les personnes intéressées, dans le cadre de l'Association des Amis de la RASD. Le programme associait la découverte des lieux à la rencontre des habitants. L'objectif principal était bien de voir comment vivent les Sahraouis dans leur territoire occupé par le Maroc depuis 1975.

Quatre personnes ont entrepris le voyage avec Claude. Trois étaient membres de l'AARASD, la quatrième une amie sympathisante. Le petit groupe a vécu quinze jours de découvertes partagées. Notre périple a, en effet, commencé le 11 juillet 2006, par le vol Orly-Agadir et s'est terminé le 25 par le trajet inverse. **Au sud du Maroc et dans le Sahara occidental occupé, nous avons circulé dans un 4x4 de location : 3500 km environ, avec pour étapes successives Agadir, Tiznit, Goulimine, Tan-Tan, Tarfaya, El Ayoun, Dakhla et, dans le sens du retour, El Ayoun, Smara, Tan-Tan, Goulimine, Sidi Ifni, Tiznit, Agadir.** L'itinéraire, on le voit, suit pour l'essentiel la grande route proche de la côte atlantique, qui mène, au-delà, vers la Mauritanie et le Sénégal. Notre seule incursion à l'intérieur a été pour Smara. On nous a déconseillé toute autre destination en direction du mur.

Il faut le dire, voyager dans les territoires occupés ne va pas sans difficulté. Alors que le Maroc se flatte d'accueillir des milliers de visiteurs dans les « villes impériales » ou dans d'autres sites privilégiés, les « provinces annexées », elles, restent fermées. **Le pays sahraoui ne manque pourtant pas de charme :** il offre des paysages naturels variés, entre océan et désert, avec notamment ses lits et embouchures d'oueds et toute la végétation étonnante que peut produire une année relativement pluvieuse ; et il y a certainement aussi des trésors culturels à mettre en valeur, comme nous en avons eu un aperçu à Smara.

Mais le « tourisme » n'est pas à l'ordre du jour et, malgré la formule rituelle « *Soyez les bienvenus !* », les visiteurs sont plutôt reçus avec défiance. Concrètement, cela veut dire qu'ils sont suivis à la trace. Tout au long du parcours, à partir de Tah, les contrôles se multiplient ; il faut montrer son passeport aux gendarmes et autres agents de sécurité, qui vont le recopier, ajouter la profession du titulaire et le nom de ses parents ; cela quinze fois, vingt fois, personne n'a compté mais il nous a semblé passer plusieurs fois la frontière à l'entrée et à la sortie des villes du Sud – signe que ce n'est pas tout à fait le royaume du Maroc ! La surveillance ne s'est pas arrêtée là : dans chaque ville nous étions suivis par des indicateurs, dans tous nos déplacements à pied ou en voiture. **Quelque geste suspect et nous voici embarqués au poste de police : interrogatoire dans le bureau des renseignements généraux, où l'on nous reproche d'avoir photographié la prison d'El Ayoun.** Le voyageur peut-il savoir que c'est justement le bâtiment qui apparaît sur son cliché derrière les flamants roses ? Les tracasseries sont allées jusqu'à la fouille de notre véhicule et l'ouverture de plusieurs de nos bagages au contrôle du port d'El Ayoun. Tant de suspicion révèle des autorités sur la défensive, inquiètes de la présence de visiteurs.

C'est qu'il y a bien des choses que le Maroc n'a sans doute pas envie de montrer. En premier, peut-être, l'emprise des forces militaires et des forces de police sur les territoires occupés : il y a des casernes partout, des radars en abondance et à chaque coin de rue des véhicules de surveillance. La mainmise du Maroc sur les ressources naturelles du pays sahraoui saute également aux yeux : les phosphates de Bou Craa, le poisson, le sable même sont l'objet d'une exploitation intensive, révélée tout à la fois par l'activité portuaire immédiatement visible, par le défilé des camions frigorifiques sur la route côtière et par les travaux d'agrandissement des ports. Le visiteur découvre aussi l'ampleur du processus de colonisation devant les quartiers de maisons neuves. Elles sont



Les nouvelles de la RASD

05/15.07.2006 ALGER

Semaine de solidarité avec la RASD

Organisée par le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui. Une grande kheima avait été montée devant la grande poste, des expositions se sont déroulées en différents lieux. Le Premier ministre, Abdelkader Taleb Oumar a été reçu par son homologue algérien Abdelaziz Belkhadem et le président du Conseil constitutionnel, Mohamed Bouzeid. Les élus sahraouis ont rencontré leurs homologues.

Une caravane humanitaire comprenant plus de cent camions chargés d'aide alimentaire, de vêtements, de médicaments, à destination des campements, a quitté Alger le 12 juillet. Parallèlement s'est déroulée l'université d'été des cadres sahraouis, qui comprenait une série de conférences et d'ateliers. Dans ce cadre, le président sahraoui Abdelaziz a souligné : « *L'identité sahraouie et l'attachement à l'indépendance ne concernent pas les vieilles générations. Elles sont portées par les nouvelles générations de Sahraouis qui n'ont pas vécu l'invasion et qui sont nées dans les territoires occupés du Sahara occidental.* »

Les 12 conférences ont traité de droit international, de l'expérience algérienne, de politique régionale, des droits humains, du terrorisme, de la situation de la femme...

Le président sahraoui a donné deux interviews. Il a dit dans El Khabar : « *l'organisme dit Conseil consultatif royal n'est qu'une des manœuvres marocaines, il n'y a pas de place à une autre partie dans la question, nous ne dialoguerons jamais avec lui de quelque forme que ça soit. Le projet marocain d'autonomie n'est ni plus ni moins qu'un complot.* »

08.07.2006 Londres

Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères Kim Howells a indiqué que son gouvernement a demandé au Maroc de respecter les droits humains dans les territoires.

Espagne-Maroc

Une rencontre est prévue entre le chef d'État espagnol José Luis Rodríguez Zapatero et le roi du Maroc au mois de septembre.

Séjours enfants Sahraouis

Plus de 10 000 enfants sahraouis passent leurs vacances d'été en Algérie, Espagne, France, Italie, et d'autres pays européens.

21.07.2006 Secrétariat national

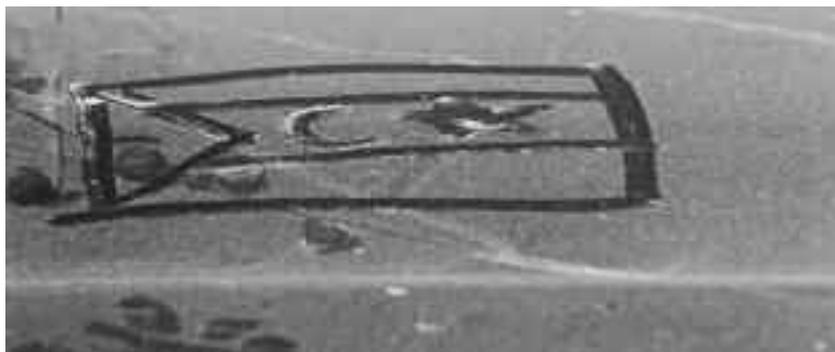
Réunie en session ordinaire, l'instance dirigeante du Front Polisario a décidé que le prochain congrès se tiendrait « *au cours de l'année 2007* ». Le SN a demandé à la France de « *s'abstenir* » d'encourager le Maroc à « *se rebeller contre la légalité internationale* » et a rappelé à l'Espagne ses « *responsabilités juridiques* » dans la tragédie du peuple sahraoui et dans « *la décolonisation* » du territoire sahraoui. [SPS]

19/20 et 21.07.2006 Madrid

L'université autonome de Madrid a organisé un cours d'été sur le thème « *Los saharauis y nosotros un desafío pendiente y urgente* » (Les Sahraouis et nous, un défi actuel et urgent). À cette occasion, le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, s'est demandé, à propos du « *projet d'autonomie* » proposé par le Maroc, « *comment, dans un processus de décolonisation, dont la solution réside dans l'application du droit à l'autodétermination, peut-on lui substituer une pseudo-solution, qui n'est rien d'autre qu'une manière d'essayer de légitimer, entre guillemets, une occupation illégale, un fait accompli ? Le Maroc peut proposer une autonomie pour le Rif ou l'Atlas, mais pas pour le Sahara occidental, parce qu'il n'a ni le pouvoir administratif, ni le pouvoir de souveraineté sur ce territoire* », a-t-il ajouté. Concernant les « *négociations*

destinées aux Marocains que le pouvoir attire là en leur offrant un salaire double du salaire habituel – et de fait, ce sont des gens du Nord qui ont en main tous les secteurs de l'administration et de l'économie. On nous dit que ces demeures accueillantes attendent aussi les Sahraouis qui voudront rentrer dans le giron marocain... **Ailleurs s'étendent des zones de bidonvilles, où sont parqués de pauvres hères amenés là à la première heure pour faire nombre, dans l'éventualité d'un référendum d'autodétermination.** Ces Marocains laissés pour compte semblent encore plus démunis que les familles sahraouies. Quant à elles, la puissance occupante cherche à les rendre aussi invisibles que possible et redoute tout contact qui leur permettrait de témoigner du sort qui leur est fait et d'affirmer leur détermination à résister.

Nous étions justement là pour rencontrer les Sahraouis. Grâce à un réseau de contacts, nous sommes entrés dans différents milieux et nous avons côtoyé des personnalités diverses, comme dans tout groupe humain. Nous avons vu quelques « *ralliés* » qui, par lassitude ou par espoir d'une vie meilleure, ont accepté les offres marocaines. Nous avons vu des tièdes, qui préfèrent ne pas parler de politique : la vie quotidienne est déjà si compliquée et leur information si réduite. **Nous avons vu aussi, majoritairement, des Sahraouis et des Sahraouies qui résistent et luttent de toutes leurs forces.** Certains ont accepté de nous rencontrer au vu et au su des autorités, d'autres ont préféré la discrétion. Nous avons recueilli des témoignages d'anciens prisonniers sur leurs années de captivité dans les geôles marocaines. Il est difficile de rendre compte de ces moments poignants où la voix se brise sur des évocations insoutenables, tandis que ceux qui écoutent ont la gorge serrée. L'intimidation, la menace, le chantage, l'humiliation, toutes les formes de torture inventées de par le monde, ces hommes et ces femmes les ont subis et en portent à jamais la marque. Certains paraissent se remettre difficilement, d'autres semblent s'être forgé là une force impressionnante. **Cependant personne n'échappe à la peur, elle est toujours là,** attendu qu'au moindre prétexte les forces de sécurité marocaines peuvent arrêter tel ou tel, embarquer les gens sans explication, les tabasser au poste de police pour leur arracher on ne sait quel secret et, au mieux, les abandonner à moitié morts au bord de la route à la sortie de la ville. Malgré cela il reste une solide détermination chez les militants qui essaient de faire reconnaître les droits du peuple sahraoui. **Dans certaines familles, dans certains quartiers, les enfants eux-mêmes paraissent très engagés, ils se font photographier en faisant le V de la victoire et dessinent leur drapeau sur les vitres poussiéreuses de notre voiture.**



Que dire pour conclure, après ce voyage pas comme les autres ? Quelques mots sur son utilité. Avant le départ, je m'interrogeais : je craignais de faire du tort à ceux que nous allions rencontrer, en les exposant à des représailles. Dans les faits, nous avons souvent été accueillis ouvertement et nos hôtes n'ont pas craint de convier parents et amis à partager avec nous le thé ou le repas. Ils ont ressenti notre présence comme une manifestation de soutien et nous en ont vivement remerciés. C'était sûrement bon pour leur moral, dans l'isolement qui est le leur, et ils n'étaient pas fâchés que les autorités marocaines justement sachent qu'ils bénéficient d'appuis extérieurs. **Cette démarche est donc, à son modeste niveau, un encouragement pour les Sahraouis dans leurs justes revendications et un avertissement pour la puissance occupante. C'est pourquoi il faut inciter d'autres personnes à se rendre à leur tour au Sahara occidental occupé.**

À LA RENCONTRE D'AMINATOU HAÏDAR

Aminatou Haïdar femme courage, une des leaders du soulèvement populaire sahraoui, sera en France en ce début d'octobre. Ce sera un honneur pour nous tous, militants de la « cause » sahraouie, de la recevoir et de faire en sorte que la presse et les médias, les responsables politiques et associatifs la rencontrent et entendent son témoignage sur ce qui se passe dans son pays occupé depuis trente ans par le Maroc. Aujourd'hui, plusieurs prisonniers politiques sahraouis en grève de la faim, à la prison noire d'El Ayoun et à celle D'Aït Melloul, sont dans un état très alarmant. Dans un geste désespéré, les enfants de l'un d'entre eux, Brahim Sabbar ont adressé un appel au monde ! Vive la lutte du peuple sahraoui des deux côtés du mur et bienvenue à Aminatou Haïdar

Aminatou Ali Ahmed Haïdar, est née en 1967 à El Ayoun au Sahara occidental. Elle y a fait ses classes avant de réussir un bac en littérature moderne. Elle est mère de deux enfants, Hayat et Mohamed. Comme de nombreux enfants sahraouis, elle est très jeune consciente de la situation faite à ses parents et en connaît la cruauté. **Elle s'engage très jeune « en résistance ».** Par exemple, en 1987 elle participe à la manifestation pacifique qui veut profiter du passage dans le territoire sahraoui de la commission technique de l'ONU chargée d'évaluer les conditions de la tenue d'un référendum.

Des centaines de personnes se déplacent vers l'aéroport pour enfin trouver des interlocuteurs internationaux et leur dire ce qu'ils subissent et ce qu'ils veulent. L'arrivée de la commission est retardée ce qui permet à la police marocaine d'arrêter 600 personnes et d'en faire disparaître 70, dont Aminatou Haïdar.

Comme tous les disparus des « années de plomb », Aminatou Haïdar a connu la torture, les bagnes. Elle est libérée le 22 juin 1991, et ne se repose plus ! Petit à petit avec d'autres anciens disparus, avec des plus jeunes, ils construisent ce qui deviendra leur capacité à s'opposer à la présence coloniale marocaine aujourd'hui. Le soulèvement de 2005 exaspère le pouvoir marocain qui essaie de casser le mouvement en arrêtant les principaux leaders. **Aminatou est ainsi arrêtée le 17 juin à El Ayoun à l'hôpital où elle venait se faire soigner pour coups et blessures.** Incarcérée à la prison noire, elle sera condamnée à 7 mois de prison et sera libérée en mars 2006, après avoir fait avec ses compagnons de prison une longue grève de la faim.

Aminatou Haïdar vient de recevoir en 2006 deux distinctions pour son combat, le prix espagnol « Juan Maria Bandres » pour la défense du droit d'asile et le prix « Freedom Award » aux États-Unis. En 2005 elle avait été nommée pour le prix Sakharov du Parlement Européen. Le 31 mai 2006, le Président du Parlement européen, Josep Borell l'a reçue officiellement et chaleureusement. Elle a été au cœur des campagnes de solidarité menées en faveur des sahraouis emprisonnés et en grève de la faim en 2005 et 2006.

« Vous pouvez me tuer, mais jamais vous ne parviendrez pas à tuer mes idées. »

Quelles seront les principales étapes de la mission d'Aminatou Haïdar en France ?

Ce sera d'abord un voyage à la rencontre des amis, ceux d'Amnesty et des associations solidaires à Paris et en province. Plusieurs maires des villes amies et jumelées la recevront avec leurs conseils. Des rencontres politiques au Sénat et à l'Assemblée lui permettront d'informer et de sensibiliser les élus. Elle sera également reçue par Madame Danielle Mitterrand et par plusieurs ONG comme le CCFD. Elle aura l'occasion de nous informer largement sur la situation au Sahara occidental lors d'une rencontre avec la presse, le 9 octobre et lors d'une conférence-débat, le 13 octobre à 18 heures à la mairie du 2^e arrondissement de Paris.

directes» entre le Maroc et le Front Polisario, M. Sidati a fait remarquer que « *les négociations ont déjà eu lieu sous les auspices des Nations Unies et qu'elles ont abouti.* »

Juin-juillet 2006

Deux navires chargés de phosphates sont arrivés récemment en Nouvelle Zélande, en provenance probablement du Sahara occidental.

16.07.2006 Nouvelle Zélande

Le parti des Verts craint que la Nouvelle Zélande viole le droit international en autorisant l'importation de phosphates du Sahara occidental.

Accord de pêche UE-Maroc

L'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre la Communauté européenne et le Royaume du Maroc a été approuvé le 17 juillet par le Conseil de l'Union européenne. Le Conseil des ministres marocain l'a ratifié le 20 juillet. L'UE et le Maroc ont procédé, le 26 juillet, à la signature définitive de l'accord de pêche.

26.07.2006 Italie

L'intergroupe parlementaire italo-sahraoui s'est constitué à Rome. Une centaine de députés et de sénateurs en font partie.

10.07.2006

La section d'Andalousie des Commissions ouvrières s'est engagée à construire une école à Agouenit (territoires libérés) et à participer à la réfection d'écoles dans les campements de réfugiés pour une somme totale de 160 000 euros.

15/21.07.2006 Nicaragua

Une délégation gouvernementale sahraouie a participé à la troisième Rencontre internationale sur la démocratie directe, coïncidant avec le 27^e anniversaire de la Révolution sandiniste. La Rencontre a adopté une résolution demandant l'admission de la RASD aux Nations unies.

05.08.2006 crise humanitaire

Le président du Croissant Rouge Sahraoui, Yahia Bouhoubeini, a signalé, lors d'une interview à l'hebdomadaire arabophone Sahara libre, la « *réduction drastique* » de 43% de l'assistance humanitaire du HCR et du PAM destinée aux réfugiés sahraouis, suite aux « *pressions exercées par le Maroc et ses alliés* » sur les pays donateurs.

11.08.2006 Afrique du Sud

Une délégation du Congrès national africain (ANC), conduite par son secrétaire général, Kgalema Motlante, est en visite officielle en RASD.

30.07.2006 interview

Questionné par Jeune Afrique au sujet du Sahara occidental, François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste français, a répondu que « *cette affaire ne doit plus empoisonner nos relations avec les pays du Maghreb. Il convient donc de la traiter à la fois dans le cadre de l'ONU et dans celui des négociations entre les parties prenantes : Maroc, Algérie et Polisario. Nous devons réaffirmer nos principes : négociation, consultation des populations concernées, c'est-à-dire référendum et retour vers l'ONU. J'ai bien sûr noté que le Maroc avait formulé une proposition, celle d'une large autonomie pour le territoire - proposition rejetée par le Polisario et par l'Algérie, mais qu'il convient néanmoins d'examiner.* »

12.08.2006 Préparation d'un coup d'État

Des limogeages et des mutations ont été opérées dans l'armée marocaine et la DGST, les services secrets marocains, à la suite de l'arrestation de cinq militaires, membres présumés d'une cellule terroriste de 44 personnes démantelée le 7 août dernier. Cette cellule comptait renverser le régime et instaurer un État islamique. Les militaires arrêtés feraient partie des forces aériennes. Un colonel-major à Casablanca et le général Belbachir, qui était à la tête de la Direction de la sécurité militaire, ont été limogés. La direction de la sécurité militaire a été dissoute. C'est la gendarmerie royale qui, à la tête du 5^e

bureau, est chargée, comme par le passé, de surveiller l'armée. Elle est dirigée par le général Benslimane.

11.08.2006

Les responsables de l'association italienne de solidarité d'Emilie Romagne Jaima Saharaoui, accompagnés d'un groupe de 30 enfants sahraouis, ont été reçus par le président de la République italienne Giorgio Napolitano.

29.08.2006 Venezuela

Une association vénézuélienne de solidarité avec le peuple sahraoui a vu le jour à Caracas, au cours d'une réunion au siège du Parlement latino-américain.

01/03.09.2006 Afrique du Sud

Invitée par le gouvernement sud-africain, une délégation sahraouie a participé à la première réunion des hauts fonctionnaires meeting du Nouveau partenariat stratégique entre l'Asie et l'Afrique (NAASP) à Durban.

06.09.2006 crise humanitaire

Le HCR va dépêcher un envoyé afin de négocier avec les Sahraouis au sujet de l'aide humanitaire aux réfugiés de Tindouf massivement diminuée récemment.

07.09.2006 Équateur

Hach Achmed, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la RASD, a remis ses lettres de créances au ministre des Affaires étrangères équatorien.

04.09.2006

À la veille de la tournée du représentant personnel du secrétaire général de l'ONU, Peter Van Walsum au Sahara occidental, au Maroc et en RASD, l'ambassadeur sahraoui à Alger, Mohamed Yeslem Beissat, a déclaré qu'il ne voit aucune utilité à un nouveau mandat pour la MINURSO au-delà du 31 octobre prochain, s'il ne sert pas à faire avancer le processus de paix et de décolonisation au Sahara occidental.

Les autorités algériennes auraient refusé de recevoir le représentant personnel de Kofi Annan, qui s'est encore rendu en Mauritanie et en Espagne.

06.09.2006

L'ambassadeur espagnol auprès des Nations unies, Juan Antonio Yáñez-Barnuevo, a averti, dans une déclaration à Europa Press, du risque de rupture du cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario, si la recherche d'une solution ne progresse pas.

04/05.09.2006

Le Premier ministre marocain Driss Jettou a reçu à Rabat le représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, Mr Peter van Walsum. Le président du CORCAS, ainsi que des dirigeants de partis politiques se sont entretenus le lendemain avec van Walsum.

La rencontre du président du gouvernement espagnol José Luis Rodríguez Zapatero avec le roi du Maroc, prévue tout d'abord début septembre et renvoyée au 14 septembre, a été reportée une nouvelle fois à la fin septembre pour des raisons de calendrier du roi, selon les sources officielles. La Coordination des associations de solidarité espagnoles récolte des signatures pour une lettre ouverte à Zapatero, lui demandant de s'engager en faveur du respect de la légalité internationale.

14.09.2006 Union européenne

Mhamed Khadad, coordinateur sahraoui avec la MINURSO, a été reçu à Bruxelles par le ministre finlandais des Affaires étrangères, Erkki Tumioja, qui a réaffirmé la position de son pays « en faveur du respect du droit du peuple sahraoui à l'auto-détermination ». La Finlande préside actuellement l'UE.

16.09.2006 Union européenne

Une délégation ad hoc du Parlement européen, chargée d'enquêter sur les violations des droits humains au

Des avocats français aux côtés des militants sahraouis

Depuis l'occupation du Sahara occidental, les sahraouis restés dans le territoire qui ont refusé cette occupation n'ont jamais eu de paix. Arrêtés, torturés puis disparus dans les pires bagnes des années de plomb, ils sont aujourd'hui arrêtés, torturés mais ont droit à des jugements ! Depuis mai 2005, le nombre des procès s'est multiplié, 90% d'entre eux ont été « observés » par des avocats européens. À six reprises en 2005 et 2006, nous avons missionné cinq avocats français. Merci à eux, à leur engagement, merci à la ville de Gonfreville l'Orcher qui a compris l'intérêt de telles démarches et nous y a généreusement aidés.

Chaque jour, depuis mai 2005, l'écho de la résistance civile sahraouie et des violences qu'elle affronte se lit dans les communiqués des associations des droits de l'homme. Le même scénario se répète. Manifestations, arrestations, traitements cruels, mise en détention et procès qui tarde, annoncé au dernier moment pour éviter tout risque de mobilisation. C'est le constat de telles injustices et celui des luttes menées par les sahraouis (prisonniers et avocats) au sein même des tribunaux qui nous a conduit à nous adresser à des avocats français, à leurs associations pour les missionner et faire en sorte que leur présence soit à la fois utile sur place aux détenus et porte témoignage à leur retour. **D'août 2005 à septembre 2006, cinq avocats des barreaux de Paris et de Rouen ont assisté en tant qu'observateurs à quatre procès tenus successivement à Dahkla, El Ayoun et Agadir.** Le contexte des trois tribunaux et le style des audiences sont très voisins. Cependant l'expression de la justice marocaine est plus dure à Dahkla et surtout à Agadir où la mobilisation sahraouie pèse moins fort qu'à El Ayoun.

Dans les trois villes, des tribunaux sous contrôle

Maître Sédillot (Tribunal de Dahkla, août 2005)

« Les autorités politiques locales, manifestement informées de mon arrivée ont empêché tous les militants des droits de l'homme d'assister à l'audience et de venir à ma rencontre »

« Le public, à l'audience était presque exclusivement composé de policiers ».

Maître Guilbaud et Maître Voguet (Tribunal d'El Ayoun, décembre 2005)

« La tension était perceptible par une présence massive des forces de sécurité dans la ville (Forces Armées et Gendarmerie Royale, Groupes Urbains de Sécurité et Compagnies Mobiles d'Intervention) et particulièrement aux abords du Palais de Justice, lorsque les audiences de ce procès s'y sont tenues. De nombreux policiers en civil étaient également présents, tant dans l'enceinte du Tribunal qu'aux abords de celui-ci ».

Des magistrats peu respectueux du code pénal, au mépris de la défense et au service de la police

Maître Chanu (Tribunal d'Agadir, septembre 2006)

« Je garderai le souvenir d'un procès violent où le mépris des magistrats envers les prévenus et leurs avocats était flagrant et non dissimulé ». « Le président décide alors d'expulser les prévenus de la salle alors que les accusations n'ont pas encore été lues et que les témoins n'ont pas été entendus. Les prévenus sortent donc moins de 15 minutes après leur arrivée. Ils repartent en se tournant vers la salle arborant le V de la victoire. Les avocats se lèvent pour dire leur indignation face à cette mascarade de procès et demandent au président de respecter les droits de la défense en faisant revenir les prévenus afin qu'ils s'expriment sur les faits qui leur sont reprochés ».

Maître Weyl (Tribunal d'El Ayoun, juillet 2006)

« Maître Boukhaled Mohamed plaide l'absence de neutralité des policiers qui à la fois se disent les « victimes » et dressent les procès-verbaux, l'illogisme de l'histoire des barrages, il revient sur la torture dont les accusés ont été victimes et conteste le jugement de 1^{re} instance, routinier et rendu par des magistrats qui ne sont pas indépendants ».

Maître Guilbaud et Maître Voguet (Tribunal d'El Ayoun, décembre 2005)

« Le collectif des Avocats de la défense s'est réuni et a décidé, à l'unanimité, de se retirer du procès en raison du mépris dans lequel ils estimaient tenue la défense, tant par la Cour que par le Parquet Général ». « Les accusés ont été poursuivis sur le fondement de procès-verbaux de police qui n'ont été ni vus, ni lus, ni signés par les accusés, les «aveux» ayant été oralement obtenus sous la torture. Aucun témoin n'a été appelé à la Barre pour corroborer les accusations contenues dans les procès-verbaux de police ».

Des procès politiques sous couvert d'audiences ordinaires

Maître Chanu (Tribunal d'Agadir, septembre 2006)

« Les prévenus rentrent dans la salle, escortés de policiers. Ils sont en tenue traditionnelle (tunique bleu clair et turban noir sur la tête). Ils rentrent faisant le V de la victoire et chantant des slogans politiques. Immédiatement, le président du tribunal s'énerve et leur dit de se taire. Le président commence alors à décliner l'identité des prévenus. Un d'entre eux prend la parole pour dire que ces noms ne correspondent pas à leur réelle identité mais à celle qui leur a été donnée par l'occupant marocain et que le procès qui leur est fait est politique ».

Maître Weyl (Tribunal d'El Ayoun, juillet 2006)

« Sabbar Brahim explique qu'il n'a pas été interrogé, qu'ils sont des militants et que c'est la seule raison du procès ».

Maître Guilbaud et Maître Voguet (Tribunal d'El Ayoun, décembre 2005)

« Il est ressorti des débats que les poursuites engagées à l'encontre des accusés sont fondées sur leurs activités en faveur des droits de l'Homme et de la population sahraouie ; tous les prisonniers ont confirmé, tout au long du procès, leurs convictions et leur détermination à défendre le droit du peuple sahraoui à son indépendance ». « Tous les accusés ont alors affirmé, tour à tour : le caractère politique du procès en raison de leur engagement en faveur de l'indépendance du Sahara occidental ».

Militants et avocats une même résistance pour l'indépendance

Maître Chanu (Tribunal d'Agadir, septembre 2006)

« Ils (les avocats) sont tous militants de la cause sahraouie (ils défendent les prévenus gratuitement) et à ce titre subissent fréquemment des pressions de la part des autorités marocaines ».

Maître Weyl (Tribunal d'El Ayoun, juillet 2006)

« Ils (les avocats) soulignent être eux-mêmes soumis à des pressions incessantes (surveillés, harcelés, leurs téléphones coupés). Deux d'entre eux, M^e Boukhaled Mohamed, et Me Erguiba Mohamed El Habib, frère du président du Front Polisario, ont d'ailleurs été détenus pendant de longues années dans des lieux secrets ».

Quelles perspectives en France et en Europe

Maître Weyl rencontre après le procès une militante de l'ASVDH, Ghaliya Djimi : « Je sens qu'elle veut surtout dans le temps très court dont nous disposons me parler du présent et de l'avenir, mais plus encore du présent avec des revendications assez simples et élémentaires : le droit de vivre normalement, le droit que les enfants puissent recevoir une scolarisation normale, le droit d'association et le droit d'expression, l'arrêt des brimades et harcèlements de toutes sortes, l'arrêt des tortures, et des disparitions qui ont recommencé ».

Maître Sédillot envisage dès son retour des réactions : « Nous devons également envisager l'introduction de procédures en France, ou dans les pays occidentaux ainsi que la saisine des autorités internationales compétentes, parmi lesquelles la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, puisque la République Sahraouie y est reconnue. Même si cette commission ne peut rendre de décisions coercitives, elle dispose du pouvoir d'enquêter et de rédiger un rapport ».

L'Espagne a ouvert la voie

Inès Miranda, avocate espagnole et membre du Conseil Général des barreaux d'Espagne (CGAE) a entrepris dès 2002 l'envoi d'avocats au Sahara occidental. Ce travail en faveur des droits de l'homme et pour une justice « juste » au Sahara occidental vient d'être récompensé le 21 septembre, à Chicago, par l'International Bar Association. Inès Miranda a reçu le Prix des Droits de l'Homme de l'IBA (la plus importante association d'avocats dans le monde).

Sahara occidental en application de la résolution RC6-0561/2005, est en visite dans les camps de réfugiés sahraouis. Dirigée par l'ancien ministre chypriote des Affaires étrangères, Joannis Kasoulides, membre du Groupe populaire européen, la délégation est composée de sept euro-députés des différents groupes.

Le Président sahraoui a rejeté, lors d'un entretien avec la délégation, « toute forme de négociations » avec le gouvernement marocain « qui ne soit pas basée sur le Plan de règlement (Baker II) ou sur le Plan de paix pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ».

11.09.2006

L'accord de pêche avec la Russie a été renouvelé lors de la dernière visite au Maroc du président Poutine. 12 navires sont autorisés à pêcher au sud de Boujdour, à partir du 15 octobre et pour une durée de 3 ans.

14.09.2006 Pétrole

Le Président de la République, Mohamed Abdelaziz, a ratifié trois accords pétroliers et gaziers signés en mars derniers à Tifariti avec trois firmes britanniques, Maghreb Exploration Limited, Osceola Hydrocarbon Limited et Nighthawk Energy Limited.

14.09.2006

Le nouvel ambassadeur américain en Algérie, Robert Ford, a précisé la position américaine : « pour qu'il y ait une avancée sur la question, il faut une négociation directe entre toutes les parties concernées... le gouvernement marocain a proposé l'alternative de l'autonomie mais nous l'avons encouragé à faire des propositions qui garantiraient le plus de prérogatives possibles aux responsables sahraouis ».

11/16.09.2006 Mouvement des Non-Alignés

Le 14^e sommet du MNA a réaffirmé le droit du Sahara occidental à l'autodétermination, après quatre jours de dures négociations, les plus âpres qu'a vécu le mouvement, entre l'Algérie, favorable à l'autodétermination, et le Maroc, opposé à toute forme d'indépendance. Lors du précédent sommet de 2003 et lors des conférences ministérielles de 2004 et 2006, le MNA n'était pas parvenu à un consensus.

19/29.09.2006 ONU – 61^e assemblée générale

Les présidents tanzanien et namibien ont lancé, à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), un appel pour le règlement du conflit au Sahara occidental, affirmant le droit du peuple sahraoui à l'indépendance. Les ministres des Affaires étrangères mauritanien et espagnol se sont prononcés pour une solution politique dans le cadre des Nations unies.

14.09.2006 Plainte pénale

L'Association des Familles des Prisonniers et Disparus Sahraouis AFAPREDESA, la Fédération des Associations de défense et de promotion des droits humains FDDH, l'Association Pro Derechos Humanos d'Espagne APDHE, la Fédération publique des Institutions solidaires avec le peuple sahraoui FEDISSAH, la Coordination publique des Associations solidaires avec le peuple sahraoui CEAS-Sahara, ont présenté, en vertu du principe de juridiction universelle des tribunaux de justice, plainte pénale devant l'Audience nationale contre trente et un dirigeants et militaires marocains en raison de leur responsabilité dans le génocide, les tortures, les détentions illégales, les enlèvements, les disparitions pratiquées par le Royaume du Maroc contre le peuple sahraoui depuis octobre 1975.

01.09.2006 Conseil de l'Union européenne

En réponse à trois questions portant sur des cas de violation des droits humains au Sahara occidental (7 avril 2006), le Conseil a exprimé sa préoccupation et sa volonté de discuter de ces problèmes avec le Maroc.

18.09.2006 ONU – Genève

Session du Conseil des droits humains

Une délégation sahraouie suit les travaux du Conseil. Elle a transmis au président un rapport du Collectif des Défenseurs des Droits de l'Homme Sahraouis « *Territoires Occupés du Sahara occidental* ».

15.09.2006 Union européenne

La Commission européenne alloue une aide humanitaire de 10 millions d'euros aux réfugiés sahraouis. 60% de ces fonds seront consacrés aux besoins alimentaires. Avec ce nouveau montant, la Commission a fourni depuis 1993 une aide totale de plus de 128 millions d'euros aux réfugiés sahraouis.

Les nouvelles des territoires occupés

28/29.06.2006 El Ayoun

Nombreux graffitis sur les murs du quartier Inaach. Le lendemain en représaille plusieurs arrestations, mauvais traitements, perquisition et destruction de logements.

30.06.2006 Smara

Trois personnes ont été arrêtées et 20 autres torturées

30.06.2006 Boujdour

Les étudiants sahraouis ont « réaffirmé leur détermination à poursuivre l'Intifada de l'indépendance ».

01/02.07.2006 Smara

Sur l'école El Jadida des manifestants substituent le drapeau marocain par un drapeau sahraoui.

03.07.2006 Appel de l'OMCT

À la suite des condamnations le 27 juin de Sid Mohammed Mahmoud Kainnan Haddi – surnommé Elkainan –, ancien détenu politique, et de son frère, Saleh Haddi, l'OMCT lance un appel pour la garantie de leur intégrité physique et psychologique, leur libération immédiate, une enquête sur les événements et le respect des droits humains.

06.07.2006

Les forces marocaines fouillent les maisons à la recherche de tracts indépendantistes.

08/09.07.2006 Smara

Des manifestants ont hissé des drapeaux sahraouis sur des bâtiments dans le quartier Ahmed Laroussi et distribué des tracts appelant au « retrait immédiat et inconditionnel de l'occupation marocaine du Sahara occidental ».

08/09.07.2006 Tan-Tan

Des citoyens sahraouis ont accroché les couleurs nationales dans le quartier Sidi Mohamed Dadach, rapidement enlevées par les forces de police.

11.07.2006 Rapport

En présentant le rapport annuel de l'AMDH pour l'année 2005, son président, Abdelhamid Amine, a déclaré que son pays « est loin de l'État de droit », en matière de respect des droits de l'homme, « nous sommes aux premiers rangs des pays qui ne respectent pas les droits humains ».

Renforcement policier

Les autorités marocaines ont renforcé la présence policière au Sahara occidental. À Fom El Oued (plage de El Ayoun) une nouvelle caserne de gendarmerie a été construite et 800 policiers s'y sont installés. À Boujdour, de grandes quantités de munitions ont été récemment livrées aux GUS et plus de 400 policiers et 300 membres des services secrets ont été transférés à Smara et intégrés aux Compagnies Mobiles d'Intervention.

Notre guerre patriotique sahraouie n'est pas menée par les Aznaga

Soutien à notre militant Daya Rguibi Naama Asfari Abdi et Ali Omar Yara

Une « *provocation patriotique* » émanant d'un sahraoui du Sahara occidental était publiée en mai dans les rubriques « *libres opinions* » d'ARSO. Celui-ci venait de connaître la prison et trouvait au Polisario un certain « *amollissement* ». Ceci a provoqué la réaction que nous publions avec beaucoup d'intérêt.

Nous constatons l'existence de deux types de débats entre les Sahraouis, publiés dans la rubrique « *opinions* » du site internet www.arso.org. Le premier type de débats de positionnement et de « *règlements de compte inter-personnels* », ne peut que cacher, en fin de compte, le désir de connaître l'autre, séparé par les prisons, l'exil sous toutes ses formes et l'éloignement. Partout ailleurs, l'action militante des Sahraouis aux campements, dans les territoires libérés, dans les territoires occupés, et au sein de la diaspora ne signifie que l'aspiration à l'indépendance. Le deuxième type de débat, comme celui que tu lances, (les 25, 28 juin et le 2 juillet 2006) ainsi que celui de Naffa M. Salem (Opinion 30 juin 2006), et d'autres, vise à l'enrichissement de la personnalité collective pour savoir comment faire dans la conjoncture actuelle. Non, tu ne nous as pas contrariés par le terme *aznaga*, au contraire tu nous as interpellés, subtilement, nous Sahraouis, sur nos combats pour l'indépendance et non uniquement pour l'autodétermination.

En effet, le terme *Aznaga*, méprisant, (ou tributaires, hommes libres mais ne portant pas les armes), ne s'applique pas aux Sahraouis depuis la guerre de charbuba menée face au Sanhaja berbère. Mais, il n'y a que les Sahraouis, peuple hassane, qui comprennent la signification symbolique et sociale de ce terme, ce qui nous distingue de notre adversaire marocain. Cette subtilité est une preuve supplémentaire, que notre culture n'est pas marocaine et ne le sera jamais (voir la destruction de notre langage par l'invasion du dialecte standard marocain. Entretiens avec le poète sahraoui Zaïm Allal, Camps 27, Tindouf, Cahiers de l'Ouest Saharien, n°4, 2004.

À côté de notre soutien infaillible à tous les Sahraouis sous occupation marocaine, quelques éléments doivent être rappelés et pensés en commun par notre communauté :

→ **Les Sahraouis**, un demi-million de Citoyens, confisqués par le colonialisme espagnol depuis 1884, **ont été propulsés grâce à leur propre volonté collective et dès la création de notre mouvement national, le Polisario, le 20 mai 1973, au-devant de la scène internationale.** Depuis les premières années de l'exil forcé, 1976, 1977, ils ont pris vite contact, en effet, avec les cinq continents pour se ressourcer et renforcer leurs luttes, ce que le colonialisme espagnol les avait empêchés de faire depuis 1884.

→ La lucidité du peuple algérien, au rendez-vous historique avec nous, donne un souffle inestimable à notre cause pour mener cette marche vers la liberté.

→ Chaque peuple majeur mène au cours de l'histoire sa propre guerre pour sa liberté opprimée par le colonialisme. Ainsi, la guerre patriotique menée par nos combattants, n'était pas une guerre menée par les Aznaga, mais une longue série de campagnes et de batailles, victorieuses, parfaitement menées contre l'Espagne (entre 1973 et 1976) et contre l'invasion des deux voisins Mauritanien (1976-1979) et puis Marocain (1975-1991). La déroute de l'adversaire pour ne pas dire l'ennemi, entre 1973 et 1991, (qui n'a pas pu gagner une seule bataille décisive) fut donc incontestable. **Plus honorable encore, est le fait que nous n'avons jamais déclenché contre le Maroc, (paradoxalement plus vulnérable que la Mauritanie) une quelconque hostilité en dehors des terres de nos ancêtres, fait digne de grandes nations, preuve que nous avons conscience que là où s'arrêtent nos terres et commencent les terres du « *litham blanc* », s'arrêtent nos actions guerrières.**

→ Le cessez-le-feu de septembre 1991 n'est pas l'accord de paix définitif ni même l'armistice mais uniquement un arrêt des hostilités, qui peuvent reprendre à tout moment. **Le peuple sahraoui est donc toujours en mobilisation pour une guerre totale contre l'adversaire** et rien ne peut changer cet état des choses que l'indépendance totale de notre patrie. Le seul signe tangible qui peut nous le confirmer sera le démantèlement des murs des Marocains qui scinde notre peuple en deux et par l'acceptation par les Marocains d'un retrait définitif de nos terres.

→ Hélas cette guerre n'a pas encore pénétré l'esprit et l'agir des Marocains. Ils n'ont pas conscience de l'horrible destruction qu'elle a engendrée dans les rangs des soldats marocains et dans l'économie de leur royaume. En outre, beaucoup de Marocains ne disposent que de peu de données sur les « murs de la honte », et sur l'exploitation à outrance des richesses sahraouies. Car la MAP et toutes une série d'avant-postes médiatiques franco-marocains les ont empêchés de connaître la vérité sur leur occupation injustifiée. Nous te signalons par ailleurs que les Marocains, à l'exception des progressistes, en France, ont changé, sensiblement, ces temps-ci, leurs attitudes par rapport à nous Sahraouis. S'ils acclamaient, avant, avec exaltation la « marocanité du Sahara » provoquant parfois des « bagarres », ils cherchent maintenant chez les Sahraouis des informations crédibles sur ce qui s'est réellement passé après le ratisage « napalmique » de Délimi et ensuite la « marche verte » !

Mais, dis-toi bien que le peuple sahraoui n'est pas plus intelligent ni plus puissant que les autres peuples révolutionnaires face à l'impérialisme et la réaction des vassaux royalistes : pensons aux Cubains, aux Algériens et aux Vietnamiens qui ont pu surmonter des épreuves indescriptibles (destruction de leurs pays et de leurs forces morales). Dis-toi bien aussi, et tu es mieux placé pour le savoir, que **le Maroc a planifié, dès le cessez-le-feu, une éventuelle guerre civile entre Sahraouis (villes occupées contre ceux des campements et des territoires libérés). Mais la vigilance, le réflexe de la conscience historique a barré la route à cette éventualité monstrueuse.** Regardons l'agir des Palestiniens : si les Sionistes détruisent (même si l'ennemi n'est pas de la même nature) la terre de la Palestine judéo-musulmane, des membres des organisations palestiniennes soutiennent leur cause en liquidant leurs compatriotes pour un oui ou pour un non. Pourquoi, un militant palestinien se permet de tuer, un autre Palestinien. Au nom de quel idéal ?

Le terme « *Aznaga* » est remplacé par le terme du « peuple », c'est-à-dire par la mise en conformité avec le droit international contemporain et par la nécessité de l'immersion dans le système politique moderne en tant qu'état souverain (la RASD). Ce qui nous met non seulement en dehors de la logique des milices des pillards, et des actions politique-militaires isolées, mais permet aux citoyens républicains, que nous sommes, de vivre dans la liberté.

La conjoncture post-cessez-le-feu nous oblige donc, sans faiblesse ni concession, à mobiliser les énergies du soulèvement qui a pris corps organiquement et qui constitue une réponse politique du sentiment national sahraoui de plus en plus croissant : une incarnation de tous les sacrifices passés. La résistance dans les territoires occupés, malgré les exactions auxquelles tu fais allusion, a fait le malheur au sein de l'establishment de Makhzen, il a été saisi par la rapidité et la détermination des citoyens sahraouis pour l'autodétermination et l'indépendance. **Le soulèvement aux territoires occupés a prouvé, peut-être plus que la guerre depuis mai 2005, que le procédé testé par des franquistes, et appliqué par le Maroc, d'isoler hermétiquement les territoires du Sahara espagnol n'a pas marché, et que les militants dans le monde, le soutiennent et la suivent jour après jour.** Le CORCAS n'est ainsi qu'une illusion institutionnelle.

Notre combat actuel est donc politique. Il exige, avant d'entamer une autre action déterminante la mise en avant du droit juste et le rappel du mot d'ordre de Bassiri : l'incarnation du nidham d'un seul peuple pacifiste. Cette prise de conscience indispensable nous offre des possibilités de plaider notre cause juste, économiser nos forces et communiquer avec le reste du monde moderne pour ne pas régresser comme partout ailleurs vers un chaos social, que l'ennemi n'hésitera pas à exploiter.

Naama Asfari Abdi, juriste, co-président du CORELSO

Ali Omar Yara, sociologue des conflits

18.07.2006

Nouvelles arrestations près d'El Ayoun. À Smara, trois autres Sahraouis, accusés d'avoir accroché des drapeaux de la RASD, ont comparu devant le juge d'instruction et ont été transférés à la Prison noire à El Ayoun.

20.07.2006

Limam Sabbar, frère de Brahim, a été arrêté dans l'enceinte même de la Prison noire lors d'une visite à son frère.

Procès

Le tribunal de deuxième instance d'El Ayoun a confirmé en appel, les sentences prononcées le 27 juin 2006 contre le secrétaire général de l'ASVDH Sabbar Brahim et l'ex-détenu politique sahraoui Haddi Sidi Ahmed Mahmoud Elkainan.

12/25.07.2006

Une délégation française s'est rendue dans les Territoires Occupés. L'avocate française France Weyl a été mandatée par Droits-Solidarité et l'Association internationale des juristes démocrates pour assister en tant qu'observateur au procès en appel des trois militants sahraouis Brahim Sabbar, Haddi et Saleh Sid Mohamed Mahmoud.

23.07.2006 Les manifestations continuent

Mhamid el Ghizlan, manifestation de solidarité.

24.07.2006 Les manifestations continuent

El Ayoun, sit-in indépendantiste.

26.07.2006 Les manifestations continuent

El Ayoun, grève de la faim de 48 heures

Juillet 2006 Témoignages

Visite dans les territoires occupés du Sahara occidental d'une mission de l'ASPA, l'Association andalouse pour la solidarité et la paix.

Depuis fin juillet les manifestations indépendantistes se poursuivent de façon quasi quotidiennes (El Ayoun, Boujdour, Smara, Assa...) et la répression ne faiblit pas.

05/06.08.2006 Smara

Suite à la « disparition » du citoyen sahraoui Hossein ould Ennaissir, persécuté et interrogé à plusieurs occasions par la police au cours des années passées. Convoqué le 5 août par un agent de la police marocaine, il a été emmené les yeux bandés violemment frappé, torturé jusqu'à perdre connaissance. Les parents, accompagnés de citoyens sahraouis, se sont immédiatement rassemblés devant le siège du gouvernement provincial. Suite à ces protestations, Hossein Ennaissir a été mis en liberté. Deux jours plus tard près d'une centaine de drapeaux sahraouis de grande taille étaient déployés sur les fils et les poteaux électriques.

À Boujdour, des tracts ont été distribués et des drapeaux accrochés dans la nuit du 5/6 août.

Procès inéquitables

Les manifestations et les arrestations continuent à El Ayoun, dans la nuit du 25 au 26 août, du 30 au 31 août et le 8 septembre, suivies de plusieurs arrestations. Manifestation aussi à Smara le 27 août. À Fom El Oued trois arrestations le 27 août. Ali Mohamed Tacloubet a été incarcéré à la Prison noire. On signale des distributions de drapeaux et de tracts à Zak, Boujdour et Tan-Tan, où des brutalités ont été commises contre une famille, dont le domicile a été saccagé le 26 août. Les Sahraouis se rendant en Mauritanie sont suspectés d'espionnage au profit du Polisario. Un commerçant, El Haiba Mohamed Mahmoud El Mah, connu pour ses opinions politiques, a été expulsé de El Ayoun avec sa famille le 31 août. Les deux enfants d'Aminatou Haidar n'ont pas obtenu de passeport leur permettant de rejoindre leur mère à l'étranger.

Grèves de la faim

Les grèves de la faim se multiplient : à Kenitra Laaseri Salek et Ameidane Saleh depuis le 26 juillet 2006, à Tiznit

Mahmoud M'Barek Abou El Ghassem, Mohamed Bouanan et Abdeljalil Moujahid depuis le 29 juillet 2006, à Aït Melloul Loumadi Saaid depuis le 7 août 2006.

À la Prison noire 18 prisonniers politiques ont décidé une grève illimitée depuis le 4 septembre. À Inzegane et Ait Melloul quatorze prisonniers politiques ont jeûné le 30 août et le 31 août 2006 en solidarité avec les autres détenus. Onze sont en grève illimitée de la faim depuis le 7 septembre, pour dénoncer « *la politique déplorable et inhumaine menée par le Maroc à leur rencontre.* » Il s'agit de personnes arrêtées suite à leurs déclarations publiques en faveur de l'indépendance du Sahara occidental et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

05.09.2006 Procès

De très lourdes condamnations ont été prononcées à Agadir: Hassan Abdallah a été condamné à six ans de prison ferme, il avait été arrêté le 15 février 2006 à El Ayoun. Labyad Hamdi été condamné à trois ans de prison ferme, Sid'Ahmed Rgueibi et Moustapha Bakrimi à un an de prison ferme. Les trois avaient été arrêtés à Goulimine le 6 février 2006.

13.09.2006

Des agents des renseignements généraux marocains ont enlevé le militant et défenseur des droits humains Yahdih Ettarrouzi à Tan Tan, recherché depuis plus d'une année en raison de ses activités dans le cadre de l'intifada.

Pendant les trois jours de sa disparition il a été interrogé et torturé à Tan Tan, ensuite à la PJ de El Ayoun et contraint de signer sous la menace un procès-verbal fabriqué.

19.09.2006 Agadir

La cour d'appel a condamné Tamek Mohamed et Najjaa Bachir, à 4 ans de prison ferme, Kajout Brahim et Mansouri Driss, à 3 ans, alors que Waissi Elkharchi a été acquitté. L'avocate française Aline Chanu a assisté comme observatrice à l'audience.

Grève de la faim

La grève de la faim illimitée des prisonniers sahraouis dans les prisons de El Ayoun, Inezgane, Aït Melloul, Kénitra, et Tiznit se poursuit depuis le 4 septembre. Les appels d'ONG en faveur des grévistes se sont multipliés. Une action d'envoi de lettres au ministre marocain de la Justice et aux directeurs de prisons est lancée.

13/15.09.2006

Aminatou Haïdar, en visite aux USA invitée par des membres du Congrès et des responsables d'associations de défense des droits de l'homme et d'organisations humanitaires des États-Unis. Au cours d'une réception organisée au Capitol Hill, siège du Congrès, le Freedom Award 2006 (prix de la liberté 2006), lui a été remis par la Defense Forum Foundation pour son combat pour le respect des droits de l'homme et la légalité internationale au Sahara occidental.

Découvrez tous les anciens numéros de Sahara Info sur www.sahara-info.org

Une aventure passionnante...

Isabelle Marmet

Ils étaient dix enfants, garçons et filles de 7 ou 8 ans avec leur accompagnateur, bien fatigués, tout étonnés et surpris en mettant un pied puis deux sur le sol de France. Il ne leur a fallu que quelques heures pour quitter leur immensité désertique, leur famille et leur situation d'enfants réfugiés pour arriver à l'aéroport de Lyon où les attendaient quelques familles de Grenoble, venues les accueillir et leur ouvrir leur porte et leur cœur aussi.

Pendant de longs mois, Isabelle, Thérèse, toutes les deux membres des Scouts et Guides de France de Grenoble ont réfléchi à la possibilité d'accueillir 10 enfants et ont mis en œuvre leur énergie et leur conviction pour trouver 9 familles d'accueil, et la totalité du budget nécessaire et mettre en place un programme d'activités. Les objectifs fixés étaient clairs : permettre à ces enfants de quitter les campements au moment des plus fortes chaleurs de l'été, favoriser la rencontre entre leurs enfants et les enfants sahraouis et donner une occasion de vie citoyenne responsable à tous ceux qui auraient connaissance du projet et s'y investiraient à divers titres.

Le premier soir tous les enfants coucheront ensemble pour favoriser l'adaptation et permettre aux enfants de se retrouver et de parler entre eux. Les familles d'accueil les rejoindront et prendront un petit déjeuner collectif, puis c'est le départ en pleine nature avec un pique nique, avec pour programme jeux et baignade au bord du lac de Charavines. Pour les neuf familles cette journée aussi était nécessaire : il fallait partager, donner ses impressions, pendant que les enfants jouaient, riaient et découvraient mille choses nouvelles tout en goûtant la joie de l'eau à profusion. Les jours ont passé allant de balades en montagne, en visite d'une chèvrerie, montée dans les bulles de Grenoble pour voir plus haut et plus loin, sans parler des fous rires et moments attentifs dans les allées et venues avec le tram...

Après quelques jours passés en famille, cette bande d'enfants avec leurs accompagnateurs, est partie camper avec l'Association des Scouts et des Guides de France, c'est un groupe de Guides, des filles de 11-14 ans de la région, qui ont ouvert, elles aussi, leur porte et leur cœur. Avec elles et les animatrices françaises venues pour encadrer le groupe des enfants sahraouis, s'organiseront des jeux, des activités manuelles : chaque enfant décorera à la peinture son tee-shirt, ils découvriront la forêt, fabriqueront un herbier pour se souvenir, cuiront leur pain avec le bois ramassé. Vivre en groupe n'est pas toujours simple, mais quelle découverte pour ces jeunes françaises ! que d'occasion de dépassement de soi pour être présentes à ces petits enfants venus d'ailleurs avec des yeux tout neufs et au langage différent.

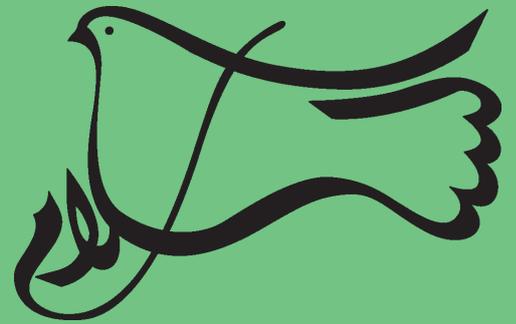
Bien adaptés, ces petits enfants sahraouis vont vivre une dernière semaine un peu délirante entre une journée à Walibi, une fraîche découverte des grottes de Sassenage, un après-midi d'olympiades avec les enfants du Centre aéré de la ville d'Eybens et une grande soirée coucou la veille de leur départ pour Bordeaux.

Ce sont bien trois semaines de vacances intenses que les familles iséroises et les enfants sahraouis ont vécu. Pour réaliser ce défi il a fallu à ces familles beaucoup de disponibilité, de générosité, d'organisation mais en retour elles ont vécu un temps d'ouverture extraordinaire avec les enfants et un renforcement d'amitié et de convivialité entre elles. Que soient remerciés la Municipalité de Grenoble pour son accueil officiel à la Mairie, le Conseil Général pour son écoute et son soutien, toutes les entreprises qui nous ont entendues et sponsorisées, tous nos amis attentionnés, tous ceux du département et d'ailleurs qui, avec nous, ont contribué à l'accueil de ces 10 enfants sur la terre de France. Dans le regard des enfants qui quittaient notre région, nous pouvions lire un « *au revoir et à bientôt* », pendant que certains d'entre nous disaient : « *merci de nous avoir permis de vivre cette expérience si forte* » ou « *nous n'oublierons pas les liens très forts qui ont été créés entre nos enfants et les enfants sahraouis, ils sont devenus des amis* ».



32^e EUCOCO

Conférence Européenne
de Coordination du Soutien
au Peuple Sahraoui



EUCOCO 2006
3, 4 et 5 novembre
Vitoria-Gasteiz
Pays Basque
Espagne

Renseignements sur
www.eucoco2006.org

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD

356, rue de Vaugirard 75015 Paris

Directeur de la publication : **Francis Jacob**

Responsable de rédaction : **Régine Villemont**

Comité de rédaction : **Régine Villemont,**

Philippe Riché, Marc Hermange, Gaëlle-Anne Dolz,

Ali Omar Yara, Matthieu Liégeois.

Photographes : **Eva Tisseyre, Philippe Riché, Claude**

Mangin, France Weyl, Ali Omar Yara

Mise en page : **Matthieu Liégeois**

imprimé par Triskel Média

septembre 2006 « dépôt légal » n° 136

prix de l'abonnement : 14 euros

numéro de commission Paritaire : 1110 G 87902

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €

Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !

Adhésion 2006 : 14 €, 22 € ou 66 €

Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à

(pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement)

CCP 19 303 94 K PARIS

AARASD 356 RUE DEVAUGIRARD 75015 PARIS



La Fête de l'Humanité 15, 16 et 17 septembre 2006

L'animation du Stand « Sahara Libre » du Front Polisario, par l'Association des Travailleurs Sahraouis en France se distingue cette année par la participation des jeunes sahraouis dans la gestion du « Stand ». Il s'agit de la « relève », en effet les Travailleurs sahraouis en France (Mantes la Jolie, Les Mureaux et d'autres villes ouvrières), assurent depuis 1976 cette présence à la fête de l'Humanité. Les conditions furent pénibles durant la période de la guerre et de l'après cessez-le-feu (1973-1991), où ils subissaient parfois la pression « des amicales marocaines ».

Le débat proposé et organisé par la Voie Démocratique sur leur stand, le dimanche 17 septembre devant une foule de militants, s'est centré sur le thème « Sacralité et démocratie au Maroc ». Les Animateurs du débat étaient : Mustapha Brahma, membre de la direction nationale de la Voie Démocratique ; Ali Omar Yara, sociologue et écrivain sahraoui, représentant le Polisario. Abdesselam Mtibir de l'association AMNIR (dite l'association du « Sahara marocain ») qui avait été pressenti, s'est abstenu. La voie démocratique est le seul parti marocain qui soutient le combat du peuple sahraoui et exige le référendum d'autodétermination. Cette position initiale a causé des dégâts (les militants décimés par la répression du Maghzen, l'interdiction durant les années 1980 et les années 1990).

